ANNEXE 26

Nos références à rappeler : URB/874.1-26.123

URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est **la S.A LE MOULIN DE WAYS.**

Le terrain concerné est situé à **1474 Ways, rue du Moulin 11 et cadastré division 2, section C n°261H, 263, 264 - division 8, section D n°219, 220B, 222C, 222D, 223A, 224A, 225C.**

La demande consiste en la **régularisation de la réaffectation de l'ancien moulin de Ways en habitation unifamiliale avec une partie guest-house (ancienne conciergerie)** et présente les caractéristiques suivantes :
- réaménagement intérieur du corps principal et des écuries avec transformations ;
- réalisation de trois petites extensions : un jardin d'hiver, un oriel et une serre productive, via la démolition de l'oriel existant et du carport ;
- adaptation de certains accès et ouvertures ;
- réaménagement paysager de la cour, des berges et des espaces cultivés.

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles du CoDT suivants :
- D.IV.40 alinéa 2, pour le motif : dérogation au plan de secteur ;
- D.IV.40 alinéa 5, pour le motif : transformation d'un bien classé.

Le dossier peut être consulté **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS,** durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale, Espace 2000 n°3 à 1470 Genappe, service urbanisme :
- du lundi au vendredi, de 8h00 à 11h45,
- les jeudis 29 octobre 2026 et 5 novembre 2026 entre 16h30 et 19h00,
- les mêmes jeudis entre 19h00 et 20h00 sur rendez-vous pris au plus tard 24h00 à l'avance auprès de l'agent traitant.

Date affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Date et heure de clôture de l'enquête
Le 21 octobre 2026	Le 26 octobre 2026	Le 10 novembre 2026 à 09h00

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal, durant la période d'enquête :
- soit par courrier ordinaire daté et signé (Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe),
- soit par courriel identifié et daté (info@genappe.be),
- soit par télécopie datée et signée (067/79.42.47),
- soit remises à l'agent traitant dont le bureau se trouve au service Urbanisme (Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe).

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique porteront la mention : URB/874.1-26.123 – LE MOULIN DE WAYS S.A

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de l'agent traitant ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe au service urbanisme le **10 novembre 2026 à 09h00.**

La personne chargée de donner des explications sur le projet est l'agent traitant : **Yvon SCHIETTECATTE – 067/79.42.33 – yvon.schiettecatte@genappe.be** dont le bureau se trouve au service Urbanisme (Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe).

A Genappe, le 15 octobre 2026

La Directrice Générale,
(sé) M. TOCK

Le Bourgmestre,
(sé) G. COURONNE